

# Compte rendu de la réunion de conseil municipal

## du 26 mars 2010

L'an deux mil dix et le vingt six mars deux mil dix à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean JOURDEN, Maire.

Membres présents : MM JOURDEN J, MOISAN G, MOISAN E, MARTIN P, LE YAN P, OLLIVIER D, THORAVAL G, LE GUEN F.

Membres absents : Gautier Muriel (procuration à Delphine Ollivier), Pascal BOULVARD (procuration à Pascal MARTIN), Françoise KERYER

Secrétaire de séance : OLLIVIER Delphine

1 – Lecture du procès verbal de la séance des 04 septembre 2009, 29 octobre 2009, 05 février

Le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du Conseil des 04 septembre 2009, 29 octobre 2009 et du 05 février 2010 avant d'en demander l'approbation aux membres présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès verbal de la dernière séance.

2 – Vote des subventions

### Subventions extérieures

➤ ADMR (association du Service à domicile) :	40 €
➤ AFOBAT 22	30 €
➤ AFSEP	20 €
➤ Banque Alimentaire	40 €
➤ Croix Rouge	20 €
➤ La ligue contre le cancer	40 €
➤ La Pierre Le Bigaut	20 €
➤ Leucémie Espoir	20 €
➤ Prévention routière	30 €
➤ Protection Civile	15 €
➤ Resto du cœur	30 €

## Subventions pour les associations de la commune

➤ Promenons nous dans les bois	100 €
➤ Amicale Laïque	400 €
➤ Association de chasse	200 €
➤ Association de foot	200 €
➤ Association Club d'Avaugour	100 €
➤ Association des Anciens Combattants	50 €
➤ Association Club informatique	50 €

Dans le montant attribué à chaque association, les éventuelles « aides » faites en cours d'année sont prises en compte.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions.

### 3 – Renouvellement Convention ATESAT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), passée avec les services de l'équipement, arrive, à son terme le 31 décembre 2009.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le renouvellement de cette convention pour l'année 2010, dont le coût s'élève à la somme de 96,60 €uros, et autorise Monsieur Le Maire à procéder à la signature de celle-ci.

### 4– Elaboration d'une Carte Communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel d'offre lancé au mois de décembre, sept bureaux d'études ont répondu à notre offre.

La commission « Carte Communale » s'est réunie le 12 mars dernier en présence de Madame Jeannine PHILIPPE et Monsieur Becking de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) afin de procéder à l'analyse des dossiers.

Sur les sept dossiers reçus, une seule offre était irrecevable. Comme était mentionné sur le cahier des charges article 21 : les offres ont été examinées selon les critères suivants :

- Méthodologie proposée : coefficient 0,5
- Coût de l'étude : coefficient 0,5

Après avoir pris en compte les éléments, c'est le bureau d'étude D2L Bétali qui a été retenu.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'offre retenue pour un montant de 6 500 €uros HT. Et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires pour commencer le projet.

## 5 – Proposition d'un règlement intérieur pour la cantine.

La commission école s'est réunie afin de mettre en place un règlement intérieur pour la cantine.

Celui-ci a été voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

## 6 – Demande autorisation emplacement taxi sur la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande d'emplacement taxi est arrivée en mairie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter la décision au prochain conseil afin de recevoir plus d'éléments.

## 7 – Déplacement de la stèle des anciens combattants

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande des anciens combattants a été reçue afin que la stèle soit déplacée vers le haut près du monument aux morts.

Le Conseil Municipal accepte dans un premier temps de la déplacer et d'attendre l'aménagement futur du parking pour étudier un déménagement définitif de la stèle et du monument aux morts

## 8 – Fleurissement de la commune

Madame Pascale LE YAN est chargée de voir avec l'entreprise TILLY pour les fleurs. Il faut également répertorier le matériel (jardinières, pots....) nécessaire pour mettre en place le fleurissement. Il va également être vu pour mettre en place un arrosage automatique.

## 9 – Réflexion sur l'achat d'un défibrillateur

Madame Elise MOISAN adjointe souhaiterait que la commune soit équipée d'un défibrillateur. Le Conseil Municipal décide de reporter la décision au prochain conseil. Il est demandé de prendre des informations et faire des devis.

## 10 – Questions diverses

- ✓ Monsieur Jean-François THORAVAL a émis une demande concernant une proposition d'échange de terrain à la jonction CD11. Le Conseil Municipal a pris en

compte la demande, et va rencontrer Monsieur THORAVAL pour discuter avec lui pour faire un échange équitable c'est-à-dire faire un échange surface identique contre surface identique. Voir également concernant l'acte notarié et le coût du bornage.

- ✓ Une demande a été faite concernant l'ouverture du chemin communal pour accéder au Bois d'Avaugour.
- ✓ Le Leff communauté avait une proposition pour le balayage du bourg, le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas renouveler l'opération.
- ✓ Le Conseil Municipal décide l'achat de deux chariots pour la salle polyvalente.

Clôt la séance à vingt trois heures trente minutes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.